

Réponse du Conseil administratif à l'interpellation écrite du 20 janvier 2021 de M^{mes} et MM. Yves Herren, Valentin Dujoux, Jacqueline Roiz, Bénédicte Amsellem et Uzma Khamis Vannini: «Garantir l'accès aux toilettes publiques et la mise à disposition gratuite de protection menstruelle dans les toilettes de la Ville et des bâtiments gérés par la Ville de Genève».

TEXTE DE L'INTERPELLATION

En cette période de pandémie et de semi-confinement, on peut constater qu'un grand nombre de lieux possédant des toilettes sont désormais fermés et donc non accessibles à la population en l'absence des accès habituels aux toilettes dans les cafés-restaurants, les tea-rooms et les grands magasins, qui sont fermés depuis des semaines voire des mois pour ces raisons sanitaires. Il convient donc que la Ville veuille urgemment à garantir un accès complet et total à ses infrastructures pour garder en tout temps des possibilités basiques d'utilisation des toilettes qui puissent également être équipées d'un distributeur de protections hygiéniques gratuites qui permettrait de lutter contre la précarité menstruelle.

La Ville de Genève peut-elle s'engager à le garantir?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

En complément des mesures sanitaires décidées par le Conseil fédéral en mars 2020, la Ville de Genève a décidé de fermer les toilettes publiques, parmi d'autres installations publiques (par exemple: place de jeux), afin de réduire le risque de contaminations.

Toutefois, afin de prendre en considération la situation des personnes sans domicile fixe, le conteneur chimique du square Galiffe ainsi que cinq édicules fixes (quai Gustave-Ador 1, place de Saint-Gervais et parcs Geisendorf, Trembley et Hentsch) sont restés ouverts. Cette démarche a été complétée en avril 2020 par la réouverture de trois WC autonettoyants situés à la place de la Navigation et dans les parcs des Acacias et des Bastions.

Les toilettes publiques ont été rouvertes au début de l'été 2020. Néanmoins, les conteneurs WC traditionnellement prévus en complément de l'offre permanente pendant la période estivale n'ont pas été installés compte tenu de l'annulation ou du report d'une grande partie des manifestations.

En anticipation du retour des beaux jours et d'un potentiel assouplissement des mesures sanitaires, qui permettrait la tenue de diverses manifestations, la

Ville de Genève prépare le déploiement de son dispositif estival complémentaire habituel.

S'agissant de la question relative à la précarité menstruelle, la Ville de Genève étudie la mise à disposition de produits menstruels dans les meilleures conditions possible. Un projet pilote est actuellement en préparation auprès du Service Agenda 21 – Ville durable.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

La conseillère administrative:
Marie Barbey-Chappuis